

NORMALISATION DES DONNEES DE CONSOMMATION ENERGETIQUE

QUELLES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES FAUT-IL NORMALISER ?

Toutes les **consommations de chauffage** (gaz, mazout,...) qui sont directement liées avec la température extérieure, à savoir les consommations liées au chauffage du bâtiment à **l'exception des consommations liées à l'eau chaude sanitaire**.

Pour l'électricité, seule la part de consommation servant à alimenter une pompe à chaleur servant au chauffage du bâtiment doit donc être normalisée.

POURQUOI NORMALISER ?

Les « degrés-jour » (DJ) représentent l'écart de température entre l'extérieur (moyenne entre t° max et t° min) et l'intérieur du bâtiment (t° de confort).

Cette notion permet d'intégrer la rigueur de la saison de chauffe et donc de **pouvoir comparer les besoins en chaleur de différents bâtiments, indépendamment du climat extérieur**.

Pour ce faire, les **degrés-jour 15/15** sont couramment utilisés. Dans cette méthode, la température de confort est fixée à 15°C (18°C moins 3°C d'apports internes, soit 15°C de besoins en chauffage). La température extérieure est elle aussi fixée à 15°C, température à partir de laquelle le bâtiment a le besoin d'être chauffé. Par exemple, pour 10°C extérieur, 5 DJ seront comptabilisés, soit 15°C moins t°_{ext}.

Dépendant de la branche d'activités des degrés-jours différents sont utilisés :

Branche d'activités	Degrés jours
Autres	15/15
Commerces	15/15
Enseignement	15/15
Homes	18/18
Hôpitaux	19/19
Hôtels	18/18
Immeuble de bureaux (privé ou public)	15/15

COMMENT NORMALISER ?

Cela est fait automatiquement par le [calculateur de consommation spécifique](#), en utilisant la formule suivante :

Consommation normalisée = Consommation réelle (kWh) * DJ normaux/DJ année correspondante
